

AUTORITÉS
CANADIENNES
EN VALEURS
MOBILIÈRES

2022

LA SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS AU CANADA

CSA/ACVM

Canadian Securities Administrators
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

TABLE DES MATIÈRES

- 3 MESSAGE DE STAN MAGIDSON
- 4 INTRODUCTION
- 6 MEMBRES ACTIFS
- 8 INITIATIVES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS AU CANADA
- 9 LES CAMPAGNES DE LA BCSC S'ATTAQUENT À L'ANGOISSE D'INVESTIR, AUX MAUVAIS ACTEURS ET À LA PEUR DE RATER UNE OCCASION
- 11 COMBATTRE LE FEU PAR LE FEU : EN ALBERTA, UN SITE WEB INTERACTIF AIDE À DÉTECTER LES SOCIÉTÉS DE PLACEMENT FRAUDULEUSES
- 12 LUTTER CONTRE LA FRAUDE DES 50+ EN LIGNE
- 13 PROMOUVOIR LA JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES SUR LA BANDE FM
- 14 TENDRE LA MAIN AUX PERSONNES ÂGÉES
- 15 SENSIBILISER LES INVESTISSEURS DANS LE GRENIER DU CANADA
- 16 LES CRYPTOS DÉCRYPTÉS
- 18 OUTILLER LES ALBERTAINS FACE AUX CRYPTOS
- 19 CRYPTOACTIFS : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET COMMENT PRÉVENIR LA FRAUDE
- 20 LA BONNE RECETTE... OU L'ART D'INVESTIR SOI-MÊME AVEC SUCCÈS
- 21 UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR APPROFONDIR LES CONNAISSANCES EN INVESTISSEMENT DES BRITANNO-COLOMBIENS
- 22 LES MÉDIAS SOCIAUX TOUJOURS AU CŒUR DE LA SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS
- 23 AU MANITOBA, UN BALADO POUR PERCER LES IMPÉNÉTRABLES SECRETS DES FRAUDEURS
- 24 AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ ET ÉLIMINATION DES BARRIÈRES
- 25 RESSOURCES ET OUTILS CIBLÉS
- 26 L'AUTORITÉ PILOTE DES INITIATIVES SPÉCIALES ET DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION FINANCIÈRE
- 27 GUIDE POUR LA GESTION DES INVESTISSEMENTS
- 27 LA « NOUVELLE NORMALITÉ » : ÉVÉNEMENTS EN LIGNE ET EN PERSONNE DANS LE CONTEXTE ONTARIEN POST-PANDÉMIE
- 28 LE CLIENT AVANT TOUT – ACCROÎTRE LA PROTECTION DES INVESTISSEURS AU NOUVEAU-BRUNSWICK
- 28 LE PROGRAMME DES CDEC FAIT PEAU NEUVE
- 29 SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS AUX QUATRE COINS DU CANADA



MESSAGE DE

STAN MAGIDSON

tourmente secouant les marchés, les fraudeurs profitent à cœur joie des tendances et des événements actuels ainsi que de l'engouement pour les placements dits « alternatifs ». D'où le besoin, plus que jamais, de sources d'information fiable et objective permettant des choix financiers sains en connaissance de cause.

À l'échelle du pays, les ACVM comptent des experts qui fournissent l'information essentielle aux investisseurs. Leur Comité sur la sensibilisation des investisseurs (CSI) est composé de représentants des autorités en valeurs mobilières provinciales et territoriales qui informent et sensibilisent les Canadiens afin de les aider à prendre des décisions d'investissement éclairées et à reconnaître, à éviter et à signaler les placements frauduleux. L'an dernier, le CSI a ardemment travaillé à joindre les citoyens de tous les groupes d'âge par du contenu et des canaux les interpellant le plus.

Il va sans dire que la sensibilisation et la protection des investisseurs représentent une activité continue et en perpétuelle évolution pour les ACVM et pour leurs membres. C'est pourquoi le CSI poursuivra l'élaboration de ressources de sensibilisation et de prévention de la fraude qui faciliteront leur compréhension des sujets de l'heure et des politiques les concernant.

J'espère que vous apprécierez ce rapport produit par le CSI, qui met en exergue les initiatives pancanadiennes, provinciales et territoriales de sensibilisation des investisseurs menées de juin 2021 à juillet 2022.

Le président des Autorités en valeurs mobilières,

A handwritten signature in black ink that reads "Stan Magidson".

STAN MAGIDSON
Président des ACVM

En tant que nouveau président des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), je m'estime privilégié de poursuivre leur mandat, à savoir offrir une protection solide aux investisseurs et favoriser l'équité et l'efficacité des marchés des capitaux. Cet important travail passe par une réglementation intelligente et souple, par la sensibilisation des investisseurs, par la collaboration et par la mise en application de la loi. J'en profite d'ailleurs pour remercier Louis Morisset, mon prédécesseur depuis 2015, du leadership exceptionnel dont il a fait preuve. C'est grâce à ses efforts et à son engagement que nous gardons le cap.

Comme le souligne notre nouveau plan d'affaires triennal, nos objectifs stratégiques consistent à adopter un cadre réglementaire équilibré qui rend les investisseurs plus à même de contribuer au processus d'élaboration de la réglementation, à améliorer leur protection par l'intensification des activités de sensibilisation qui leur sont destinées, et à rehausser de leur capacité à obtenir réparation.

L'incertitude de par le monde, la hausse de l'inflation, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'agitation géopolitique sont autant de facteurs avec lesquels tous les investisseurs canadiens doivent composer. Alors que les investisseurs individuels font face à la



INTRODUCTION

Le CSI est composé de représentants des autorités en valeurs mobilières provinciales et territoriales. Le présent rapport qu'il a produit expose les initiatives pancanadiennes, provinciales et territoriales de sensibilisation des investisseurs menées de juin 2021 à juillet 2022.

Notre objectif est, d'une part, de faire comprendre aux Canadiens le rôle qu'ils jouent dans leurs décisions financières et, d'autre part, de les conscientiser aux répercussions de celles-ci sur leur avenir. D'où le besoin croissant de sources d'information fiables et objectives afin de prendre des décisions financières saines et éclairées. Les ACVM tiennent à leur faire savoir qu'ils peuvent se tourner vers leur autorité en valeurs mobilières pour de l'information objective et des ressources facilitant la prise de décisions d'investissement.

UNE ÉDUCATION FINANCIÈRE PERTINENTE ET OPPORTUNE POUR LES CANADIENS

Cette année, le CSI a élaboré une série de campagnes pancanadiennes numériques et bilingues gravitant autour des politiques et de la réglementation importantes que les ACVM ont mises en œuvre en vue de mieux protéger les investisseurs.

Janvier 2022 a donc marqué le coup d'envoi d'une campagne sociale payée de sensibilisations aux réformes axées sur le client, un vaste ensemble de règles introduites en 2021 qui renforce la protection des investisseurs. Cette campagne a touché près de 700 000 Canadiens et a acheminé plus de 10 000 clics-liens vers le site Web des ACVM contenant des renseignements complémentaires.

De plus, sous le thème *Le saviez-vous?* et dans l'exercice de leur mandat de protection des Canadiens âgés et vulnérables contre l'exploitation financière, les ACVM ont sensibilisé les citoyens du pays aux avantages de désigner une personne de confiance. Il en a résulté plus de 2,3 millions d'impressions et presque 400 intérêts accordés au contenu. Des guides destinés aux personnes de confiance désignées ont aussi été publiés.

De surcroît, le CSI a continué de diffuser mensuellement sur les comptes de médias sociaux des ACVM sa série de publications organiques relatives à *l'École des investisseurs* informant les Canadiens sur les marchés boursiers, les fraudes à l'investissement et le secteur des valeurs mobilières. S'y sont ajoutées des campagnes sociales payées abordant des sujets d'investissement actuels.

Par ailleurs, après que le Centre antifraude du Canada a annoncé que les stratagèmes de rencontre représentaient la deuxième fraude la plus courante selon le préjudice financier en 2021, le CSI a publié vers la Saint-Valentin un communiqué donnant des astuces pour s'en prémunir. Ce communiqué arrivant à point nommé a été repris par les médias pancanadiens et locaux.



En réponse à l'intérêt que continuent de susciter les cryptoactifs, les ACVM ont souligné le Mois de prévention de la fraude de mars 2022 par leur première campagne TikTok : *Posez des questions avant*. Elles y invitaient tout particulièrement la génération Z et les millénariaux à faire leur recherche avant d'investir dans ces actifs en exposant des tactiques communément employées par les malfaiteurs sur les médias sociaux. Cette campagne a engendré plus 9,6 millions d'impressions et 30 mille clics-liens, en plus de sensibiliser un nouveau public à la nature risquée et volatile de ces placements.

La campagne annuelle de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées tenue en juin était cette fois-ci axée sur les escroqueries financières courantes ciblant les Canadiens âgés, comme les arnaques des grands-parents. Elle a donné lieu à 14 000 clics-liens vers le site Web des ACVM, à 2 700 intérêts accordés au contenu et à 40 partages.

En 2021, les ACVM ont également lancé en guise de plateforme essentielle de sensibilisation des investisseurs canadiens un nouveau site Web pour appareils mobiles doté d'une accessibilité, de fonctions de recherche et d'une navigabilité améliorées.

MEMBRES ACTIFS

PRÉNOM/NOM	ORGANISME
Ilana Kelemen, Charles-Laurent Veilleux	Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)
Malka Aujla, Gurneet Samra, Chelsea Siler	British Columbia Securities Commission (BCSC)
James MacTavish, Annemarie Marshall	Alberta Securities Commission (ASC)
Lana Guthrie	Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan (FCAA)
Jason Booth, Ainsley Cunningham	Commission des valeurs mobilières du Manitoba (CVMM)
Raj Balasubramanian, Tyler Fleming, Glenna Harris, Alicia Tahal	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)
Camille Beaudoin, Michel Gariépy	Autorité des marchés financiers (Québec) (l'Autorité)
Brandi Cooper (Chair), MARRISA Sollows	Commission des services financiers et des services aux consommateurs, Nouveau-Brunswick (FCNB)
Doug Harris, David Harrison	Nova Scotia Securities Commission (NSSC)
Curtis Toombs	Office of the Superintendent of Securities de Île-du-Prince-Édouard
Reggie Hynes	Digital Government and Service NL, Terre-Neuve-et-Labrador
Rhonda Horte	Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon
Shmaila Nosheen	Bureau du surintendant des valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest

RENFORCER LES RÉSEAUX POUR ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS PARTOUT AU CANADA

Les membres du CSI débordent activement le cadre des ACVM pour contribuer à accroître la sensibilisation des investisseurs au Canada. Ils participent à des comités, à des initiatives et à des organisations agissant à l'échelle régionale, nationale et mondiale. Au nombre de ces organisations internationales figurent la North American Securities Administrators Association (NASAA), plus ancienne organisation internationale consacrée à la protection des investisseurs, ainsi que l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), association mondiale de 230 organismes de réglementation des valeurs mobilières vouée à l'élaboration, à l'implantation et à la promotion de normes internationales reconnues en matière de réglementation des valeurs mobilières. La NASAA et l'OICV mettent sur pied des comités et des groupes de projet chargés de se pencher sur des questions actuelles liées à la sensibilisation des investisseurs. Les membres du CSI collaborent également avec des organismes canadiens, comme le Canadian Centre for Elder Law (CCEL). Voici ceux d'entre eux faisant partie de comités de sensibilisation régionaux, pancanadiens et internationaux ainsi que de groupes de projet en 2021 et en 2022 :

MEMBRE	ORGANISMES
Raj Balasubramanian (ON)	Bringing an Awareness of Senior Safety Issues to the Community (BASSIC) Peel Elder Abuse Prevention Network
Camille Beaudoin (QC)	OICV : Comité éducation/protection des investisseurs (vice-président) Réseau de la littératie financière canadien, Agence de la consommation en matière financière du Canada Table d'expertise en retraite, Retraite Québec Réseau québécois des spécialistes en éducation financière
Brandi Cooper (NB)	Comité de l'initiative visant les personnes âgées de la FCNB Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick Groupe chargé du projet Outils et ressources pour les médias numériques de la NASAA
Tyler Fleming (ON)	OICV : Comité éducation/protection des investisseurs Groupe d'action sur la littératie financière (GALF) Comité de liaison pour les services aux aînés du Gouvernement d'Ontario (CLSA) Toronto Seniors Strategy Accountability Table
David Harrison (NS)	NASAA Alerts and Advisories Project Group Financial Empowerment Network of Nova Scotia
Marissa Sollows (NB)	Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick Groupe chargé du projet Outils et ressources pour les médias numériques de la NASAA (présidente) Section de la NASAA sur la sensibilisation des investisseurs



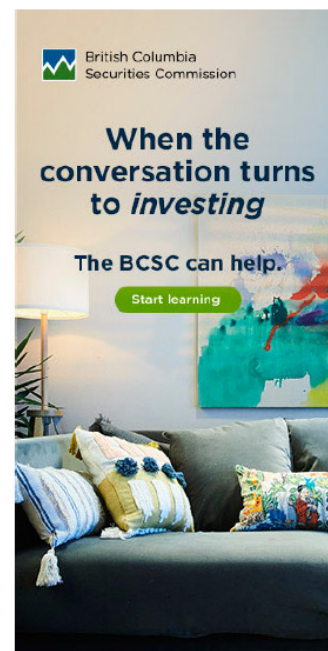
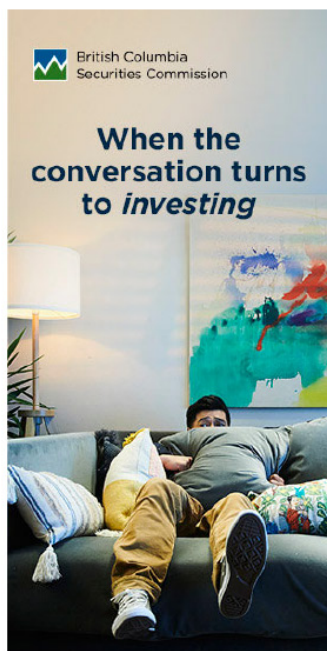
**INITIATIVES EN
MATIERE DE
SENSIBILISATION DES
INVESTISSEURS AU
CANADA**

LES CAMPAGNES DE LA BCSC S'ATTAQUENT À L'ANGOISSE D'INVESTIR, AUX MAUVAIS ACTEURS ET À LA PEUR DE RATER UNE OCCASION

Du 6 octobre 2021 au 28 février 2022, la BCSC a poursuivi sa campagne multimédia de sensibilisation du public *Evasive Maneuvers* dans le but d'outiller les investisseurs nouveaux et moins versés. Issue d'études qu'elle a menées, cette campagne illustre par des capsules humoristiques jusqu'où les gens peuvent aller pour éviter de parler de placement. Elle offrait une solution au sentiment d'inconfort : prendre confiance en soi grâce à la formation dispensée par la BCSC.

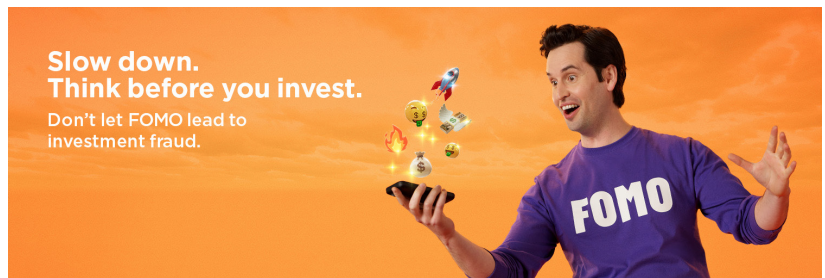


Evasive Maneuvers illustre sous forme humoristique l'inconfort ou l'angoisse que ressentent bien des Britannico-Colombiens face à leurs connaissances en investissement et jusqu'où ils peuvent aller pour éviter le sujet.

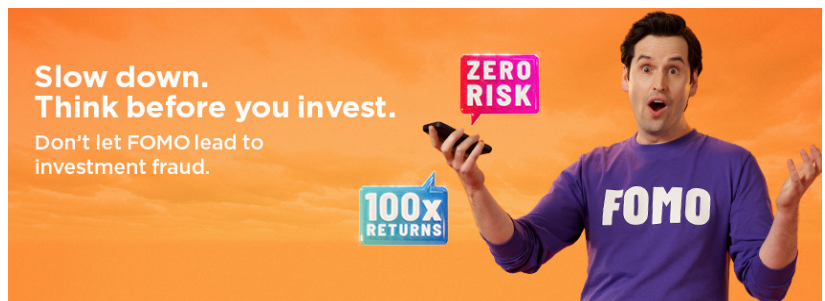


L'une des annonces numériques de la BCSC pour la campagne *Evasive Maneuvers*. Ces images ont servi à créer des publicités en carrousel sur les plateformes de médias sociaux et numériques.

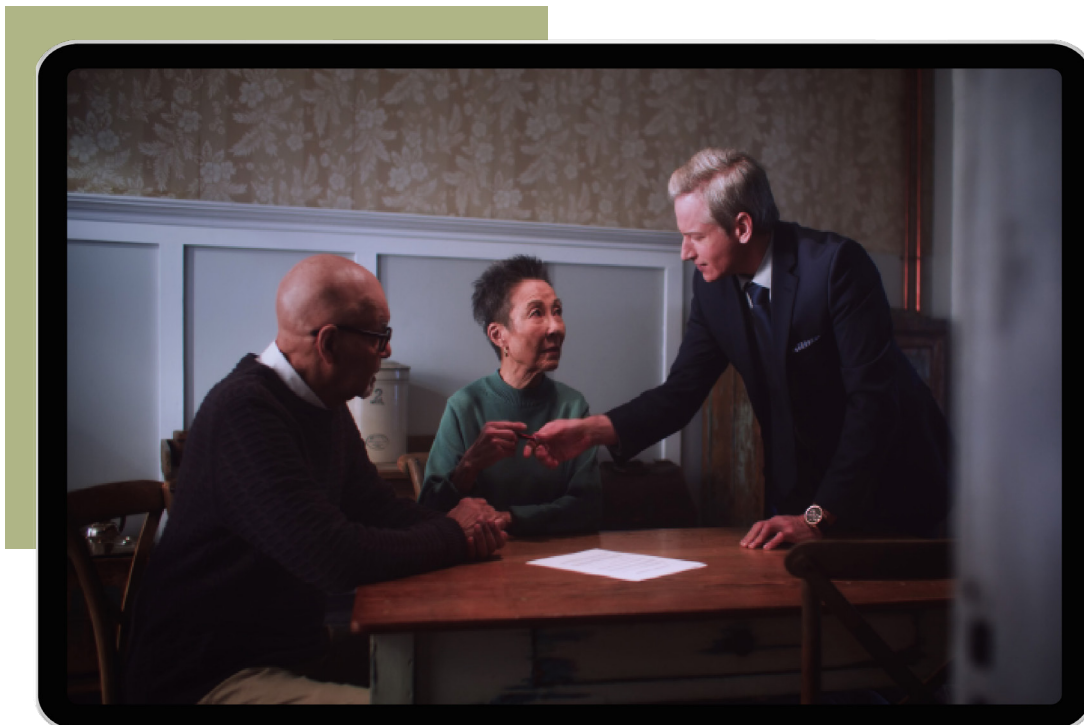
En mars, soit le Mois de la prévention de la fraude, la BCSC a mis les pleins feux sur les **signaux d'alerte de la fraude**, dépeignant la façon dont les arnaqueurs jouent sur la réaction émotionnelle associée à la peur de rater une occasion (ou *FOMO*, pour *Fear of Missing Out*). Cette année, elle a tablé sur des éléments comme des émojis, des animations et du jargon utilisé en ligne afin de joindre les investisseurs plus jeunes, qui peuvent être vulnérables à la fraude, sur les plateformes numériques, et a employé différents canaux : médias sociaux, télévision, radio, balados, abris de transport en commun, contenu qui lui est propre et affiches numériques, y compris, pour la première fois, les plateformes Reddit et Twitch. Son objectif? Rappeler aux Britanno-Colombiens de prendre leur temps et de réfléchir avant d'investir, et leur enseigner à reconnaître les signes de fraude à l'investissement et à les lui signaler.



■ Dans sa campagne du Mois de prévention de la fraude, la BCSC a ramené son personnage FOMO et jonglé avec des mots et expressions couramment utilisés lors d'échanges en ligne sur les placements.



■ La campagne FOMO invitait les Britanno-Colombiens à ne pas laisser les émotions dicter leurs décisions et à signaler toute offre d'investissement suspecte à la BCSC.



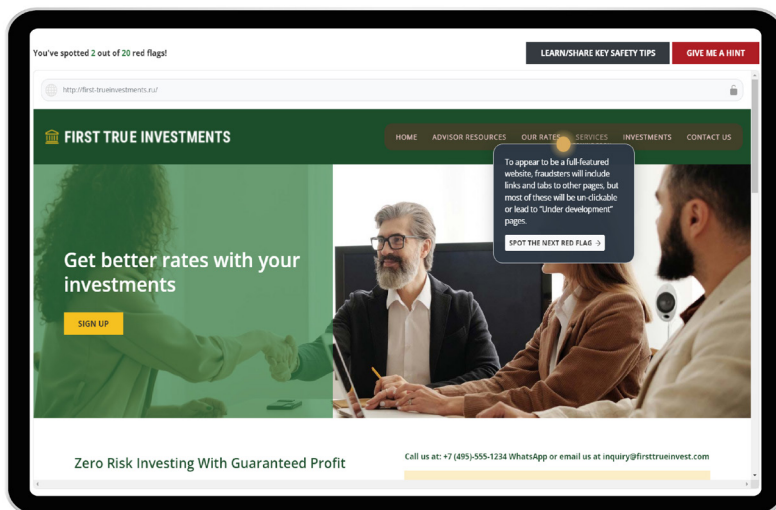
■ La BCSC a créé des vidéos montrant l'inconduite sur les marchés et soulignant ses efforts de détection, d'enraiment et de prévention.

La BCSC a de plus mené de mars à juin 2022 une campagne en ligne sur ses efforts de détection, d'enraiment et de prévention des inconduites sur le marché, dont la fraude. Cette campagne a notamment pris la forme d'images fixes ainsi que de publicités vidéo **dirigeant les gens vers un microsite** hébergé sur son site Web public et décrivant ses activités de mise en application de la loi.

COMBATTRE LE FEU PAR LE FEU : EN ALBERTA, UN SITE WEB INTERACTIF AIDE À DÉTECTER LES SOCIÉTÉS DE PLACEMENT FRAUDULEUSES

Dans l'actuel monde virtuel, les investisseurs ont pris l'habitude de tout rechercher sur la toile. Si Internet a indubitablement amélioré notre quotidien, il fait aussi le bonheur des escrocs qui misent de plus en plus sur notre confort et sur notre complaisance pour nous leurrer.

En 2022, l'Enforcement Division de l'ASC a remarqué une prolifération de sites Web fictifs ou clonés de sociétés de placement légitimes inscrites, que des fraudeurs ont créés dans le dessein d'appâter ceux qui souhaitent investir. Ces derniers se font solliciter lors de recherches en ligne, ou encore par des courriels, des textos, des applications ou les réseaux sociaux. Une fois sur le site, ils sont pressés d'agir au plus tôt pour ne pas manquer la dernière tendance ou une excellente « occasion » de s'enrichir. Bien que certains sites permettent de sortir les gains au départ, le seul but en est d'établir la crédibilité et, le plus souvent, toute demande de retrait ultérieure est refusée.



Le site Web SpottheSpooof.ca de l'ASC aide à distinguer les sites Web bidons des vrais.



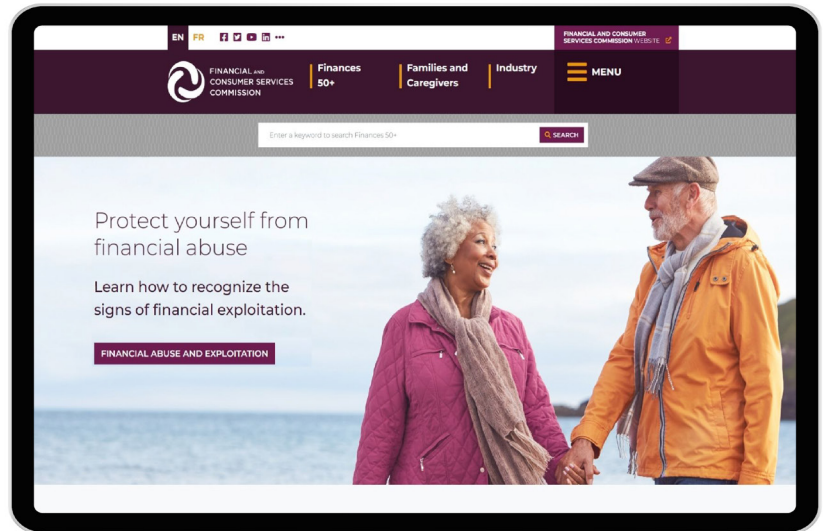
La campagne multimédia de l'ASC a généré plus de deux millions d'impressions en Alberta.

L'ASC a souligné le Mois de prévention de la fraude par une campagne multimédia sur la tendance alarmante que représente le foisonnement de sites Web fictifs et clonés. À cette fin, elle a créé un faux site Web, SpottheSpooof.ca, permettant aux visiteurs d'explorer un site bidon et d'en découvrir les indices suspects, en plus d'apprendre à se renseigner adéquatement sur l'occasion proposée et à vérifier la légitimité de toute société de placement trouvée ou annoncée en ligne ou dans les médias sociaux. Cette campagne a réussi à générer 2 128 000 impressions médiatiques (presse écrite, télévision et radio) et a fait l'objet d'un reportage sur CTV News Calgary. Le site Web a reçu plus de 13 000 visites, d'une durée moyenne de presque sept minutes chacune, soit le septuple de la norme sectorielle.

LUTTER CONTRE LA FRAUDE DES 50+ EN LIGNE

La hausse de l'exploitation financière attribuable à l'isolement social, jumelée à l'introduction de nouvelles dispositions législatives de protection des investisseurs âgés et vulnérables, a amené la FCNB à vouloir rehausser l'expérience qu'elle offre en ligne et à recourir à de nouveaux canaux de transmission et de communication destinés aux aînés, à leurs proches et aux secteurs réglementés de la province.

Résultat : elle a développé en avril 2022 un nouveau microsite, Finances50plus.FCNB.ca, ciblant les Néo-Brunswickois plus âgés ainsi que ceux travaillant avec eux et leurs aidants.



La FCNB poursuit son mandat d'aider les adultes plus âgés à protéger leurs finances et à se prémunir contre l'exploitation financière grâce à son nouveau microsite Finances50plus.FCNB.ca/fr.

Les ressources qui y sont hébergées comprennent des outils et des renseignements qui permettront aux :

- 01 **adultes** de préparer leur retraite par des conseils sur l'importance de planifier sa succession et de connaître les fraudes courantes de même que les signes d'exploitation financière;
- 02 **familles** et aidants d'apprendre à protéger les clients ou proches qui, selon eux, pourraient être vulnérables ou montrent des signes d'exploitation financière, de vulnérabilité ou de pertes cognitives;
- 03 **professionnels financiers** de comprendre leurs responsabilités envers les clients âgés et vulnérables;
- 04 aux Néo-Brunswickois de savoir où **demandeur de l'aide** s'ils soupçonnent qu'eux ou un proche sont victimes d'exploitation financière.

Parallèlement, elle a amorcé une campagne de trois mois portant sur la personne de confiance, les blocages temporaires, la planification successorale et l'exploitation financière des personnes âgées.

Ce microsite officiellement lancé en juin 2022 à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées et a récolté près de 10 000 vues dans les trois premiers mois.



La FCNB a sorti neuf nouvelles vidéos sur des thèmes comme le choix d'une personne de confiance, l'importance de la planification financière et la reconnaissance des signes d'exploitation financière.

PROMOUVOIR LA JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES SUR LA BANDE FM

Depuis quatre ans, la CVMM collabore de près avec CJNU 93.7 FM, station de radio sans but lucratif de Winnipeg (CJNU). Faisant jouer de la musique d'autres époques, cette dernière compte un auditoire intergénérationnel très fidèle qui aime les styles allant du Big Band au R&B léger des années 1980.

Suivie par de nombreux Manitobains de 50 ans ou plus, CJNU constitue une précieuse plateforme d'éducation des aînés sur d'importants enjeux financiers. Cette année, la CVMM a profité du Mois des Aînés pour diffuser à son antenne de l'information concernant la planification successorale, la législation applicable à la personne de confiance et la prévention de la fraude. La Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin) y a aussi été soulignée par une émission spéciale de 1,5 heure à laquelle des experts locaux sont venus parler de protection contre l'exploitation financière et la maltraitance.

CJNU s'est avérée pour la CVMM le moyen idéal de joindre de manière significative les aînés, en réunissant des orateurs passionnés de la collectivité, chacun avec une voix spécifique, pour parler de maltraitance des personnes âgées et de fraude. La station a contribué à passer le message à des milliers d'aînés, de proches et d'aidants. La CVMM voit encore et toujours la radio communautaire comme un moyen économique et fiable de se rapprocher des groupes démographiques clés.

CJNU peut être syntonisée en ligne sur le site cynu.ca. On se reportera au site FinancesAviséesManitoba pour de plus amples renseignements sur la fraude et sur sa prévention.



Le juriste Arian Poushangî (à gauche) et l'enquêteur principal Jason Roy (à droite/ dissimulé) en compagnie du présentateur de CJNU, Adam Glynn, lors de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.

TENDRE LA MAIN AUX PERSONNES ÂGÉES

Dans le cadre de la stratégie de la CVMO relative aux personnes âgées, le Bureau des investisseurs a publié des ressources visant à faciliter les interactions des personnes inscrites avec leurs clients âgés et vulnérables. Les « white label materials » — une série de feuillets que les sociétés peuvent mettre à leur main et distribuer — ont été les premiers du genre pour la CVMO et marquent une nouvelle façon de partager l'information et de soutenir la relation client-personne inscrite. Ils sont accessibles sur son site Web et ont été remis à tous les chefs de la conformité inscrits en Ontario ainsi qu'à des associations sectorielles.

Le Bureau des investisseurs a également élaboré des ressources aidant les personnes âgées et les membres de leur famille à comprendre le rôle joué par la personne de confiance, dont un article intitulé « [Votre personne de confiance et les raisons qui expliquent son importance](#) » et une [vidéo explicative](#). Il a en fait la promotion dans tous ses comptes de réseaux sociaux.

En effet, elle a lancé en ligne une campagne consistant en du contenu numérique ainsi qu'en une [vidéo sur la façon d'aborder ce sujet avec ses proches](#), qui mettait en vedette sa directrice des communications et de l'éducation Pamela McDonald, ainsi que Laura Tamblyn Watts, présidente directrice générale de CanAge. Le contenu numérique a pris la forme de graphiques personnalisés sous le mot clic #RejectFinancialAbuse qui ont été diffusés dans le cadre de son programme InvestRight Organizations et partagés avec des organisations externes. Ces dernières ont été invitées à les relayer sous le même mot clic et à afficher d'autres ressources de la BCSC sur leurs sites Web. La campagne a connu un retentissement considérable, touchant plus de 165 000 Britanno-Colombiens en juin.

Par ailleurs, la BCSC s'est associée au Better Business Bureau pour publier un bulletin électronique spécial renfermant son formulaire relatif à la personne de confiance et expliquant comment reconnaître les signes d'exploitation financière des aînés et signaler les éventuels cas. Elle a ainsi réussi à joindre plus de 42 000 abonnés.



La BCSC a créé des graphiques numériques encourageant les échanges en ligne sur la maltraitance des personnes âgées.

En juin 2022, la BCSC a aidé à orienter la conversation vers l'exploitation financière des aînés dans le contexte de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.

SENSIBILISER LES INVESTISSEURS DANS LE GRENIER DU CANADA

METTRE LES INVESTISSEURS EN GARDE CONTRE LES FRAUDEURS

De plus en plus, les fraudeurs tentent de séduire les investisseurs saskatchewanais par des promesses de rendements élevés et de risques faibles, le plus souvent en faisant la promotion de placements dans des cryptomonnaies non existantes sur des plateformes de négociation en ligne illégitimes.

Par souci de protéger ces investisseurs, la FCCA a publié neuf alertes contre des personnes et des sociétés malintentionnées. Elle y expliquait leurs arnaques et prodiguait des conseils utiles, par exemple se méfier des courriels, des commentaires sur les forums de discussion et du matériel promotionnel, comme les blogues de sources inconnues. En effet, même s'ils savent d'où vient l'information, les investisseurs devraient faire preuve de diligence raisonnable ou consulter un professionnel.

INITIATIVES PROACTIVES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS

La FCAA a également mené plusieurs initiatives proactives destinées aux investisseurs, dont une campagne marquant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, une autre sur la fraude d'investissement à l'occasion du Mois de la prévention de la fraude, une séance d'information numérique pour sensibiliser les aînés aux arnaques, et une publicité télévisée informant les consommateurs sur les frais de placement cachés.

En juin 2021, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, elle a fait circuler sur les médias sociaux une série de publications invitant les aînés et leurs aidants à demeurer à l'affût d'éventuels signes d'exploitation financière. Cette campagne de trois semaines a recueilli plus de 88 000 vues sur Facebook et 39 000 sur Twitter.

Lors de l'édition de mars 2022 du Mois de prévention de la fraude (mars 2022), la FCAA a fait un appel à la vigilance sur les réseaux sociaux, sur Google et sur YouTube. Ses

La FCAA a en outre diffusé des communiqués sur les ordonnances d'interdiction d'opérations et rappelé aux investisseurs l'importance de toujours vérifier l'inscription, de bien comprendre la nature de l'investissement et de solliciter l'avis d'un professionnel avant de se décider.

Qui plus est, elle a utilisé les médias sociaux, son site Web et les organes de presse pour mettre le public en garde contre les activités frauduleuses et les entités non inscrites, et pour apprendre aux investisseurs à se protéger. Par ailleurs, la FCAA a reçu des demandes de renseignements d'investisseurs de tous les coins de l'Amérique du Nord qui, après avoir pris connaissance de cette information, voulaient savoir comment récupérer leur argent. Elle leur a tous fourni de l'aide et les a mis en contact avec l'autorité de réglementation des valeurs mobilières compétente.

messages ont été vus à plus de 42 000 reprises sur toutes les plateformes combinées et ont montré aux investisseurs à reconnaître les occasions de placement frauduleuses.

Toujours en mars de la même année et en partenariat avec un groupe provincial de défense des personnes âgées, elle a présenté une séance d'information numérique sur la fraude des aînés intitulée *Spot the Scam*. Quarante personnes y ont participé.

Au début de 2022, dans la foulée d'études révélant que les investisseurs de 30 ans ou plus ignorent combien ils déboursent en frais de placement, la FCAA a procédé à une campagne de sensibilisation à ces frais sur les ondes de Global TV. En plus d'être une incursion unique dans l'univers de la télévision conventionnelle aux heures de grande écoute, cette initiative pionnière a permis d'injecter dans des activités de sensibilisation des investisseurs des fonds non réclamés provenant d'un règlement d'une entité sanctionnée.

LES CRYPTOS DÉCRYPTÉS

L'appétit des investisseurs pour les cryptoactifs a continué de se confirmer en 2021 et en 2022. En effet, la NSSC a été assaillie de questions et de demandes de renseignements de la part du public ainsi que de conseillers et de sociétés qui soit exploitaient des plateformes de négociation ou des entreprises connexes, soit souhaitaient en démarrer. Ces demandes fusaient dans toutes les directions, qu'il s'agisse de savoir ce dont il retourne tout simplement, ou encore si les cryptoactifs sont réglementés et comment ils peuvent être achetés et vendus légalement en Nouvelle-Écosse. Devant l'afflux de questions par courriel, téléphone et réseaux sociaux, elle a décidé qu'il était temps de « décrypter » le tout.

Il s'est ensuivi sa première campagne d'information sur les cryptoactifs durant le Mois de la littératie financière (novembre 2021). Celle-ci a notamment pris la forme d'un [feuillet d'information](#) et de trois brèves vidéos traitant des rudiments des cryptoactifs, des risques d'y investir de même que de leurs achat et vente au Canada. Ce feuillet est hébergé sur sa page [Investor Education Resources](#), et les vidéos peuvent être visionnées sur la [page de vidéos de son site Web](#) et sur sa chaîne YouTube.

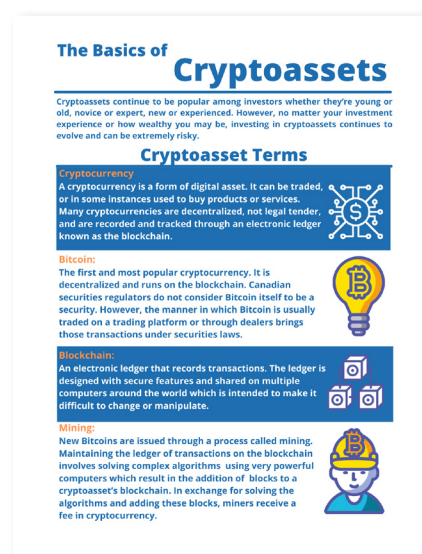
Par ailleurs, lorsque les autorités en valeurs mobilières et l'OCRCVM ont commencé à exiger l'inscription des plateformes de négociation de cryptoactifs, la NSSC a veillé à mettre les investisseurs de la province au fait de ce nouveau processus et des plateformes l'ayant déjà complété.

Aussi a-t-elle produit un article de blogue intitulé *Are you using a registered crypto asset trading platform?*. Elle y avisait les lecteurs de cette obligation et précisait qu'une plateforme n'est pas dûment inscrite et légalement autorisée à exercer des activités au Canada juste parce qu'elle passe des annonces à la télévision canadienne ou en ligne, ou que son logo est affiché dans les centres sportifs professionnels des quatre coins du pays.

Cet article comportait un hyperlien vers une nouvelle page de son site Web, [Registered crypto asset trading platforms](#), laquelle liste toutes les plateformes de négociation de cryptoactifs qui sont actuellement inscrites et qui peuvent légalement agir à ce titre auprès des Néo-Écossais.

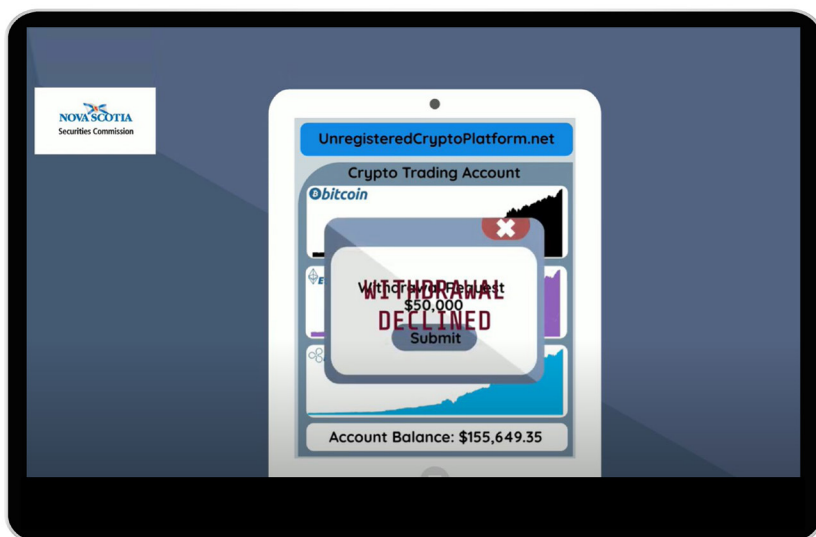


■ Visitez le site Web de la NSSC pour en savoir plus sur l'inscription des plateformes de négociation de cryptoactifs et vérifier si celle que vous avez en tête est inscrite.



■ Le feuillet de la NSSC sur les cryptoactifs renfermait de l'information de base destinée aux nouveaux investisseurs.

Cette page Web renferme la catégorie d’inscription de chaque plateforme, des liens menant aux documents de dispense, le cas échéant, de même que les règles de publicité et de commercialisation pertinentes. Elle sera actualisée au fil des nouvelles inscriptions et a fait l’objet d’une campagne sociomédiatique autour d’images inspirées des cryptoactifs et de la question « Votre plateforme de négociation de cryptoactifs est-elle inscrite? ».



■ Les plateformes Les plateformes de négociation de cryptoactifs représentaient la principale menace pour les investisseurs en 2022.

De surcroît, à l’occasion du Mois de prévention de la fraude de mars 2022, la NSCC a sorti la courte vidéo intitulée [Be Aware of Non-Registered Crypto Trading Platforms](#). Elle y rappelait aux investisseurs les risques d’investir sur des plateformes de négociation de cryptoactifs non inscrites et les dirigeait vers la Base de données nationale d’inscription et sa page consacrée aux plateformes inscrites afin de vérifier l’inscription avant de plonger.

■ **Partie 1 – Particularités**

■ **Partie 2 – Achats et ventes des cryptoactifs**

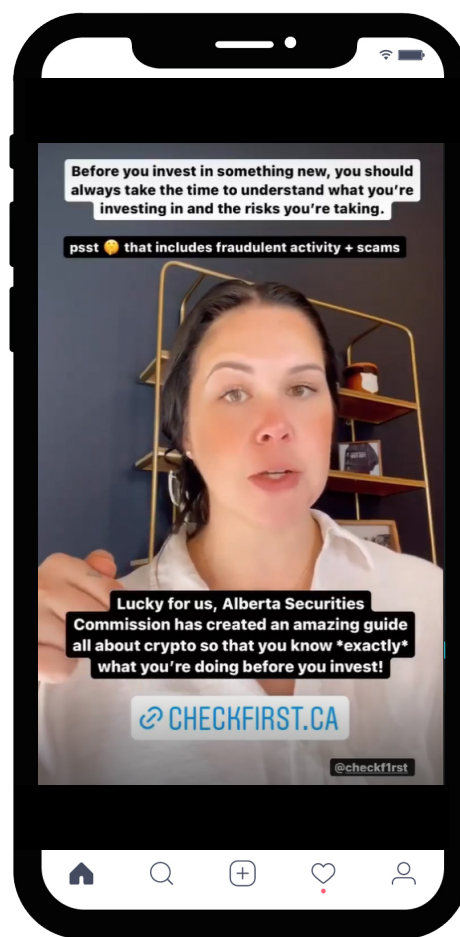
■ **Partie 3 – Risques connexes**

OUTILLER LES ALBERTAINS FACE AUX CRYPTOS



Le guide facile à lire de l'ASC sur l'investissement dans des cryptomonnaies.

Les cryptomonnaies et l'univers des cryptoactifs en général connaissent un essor considérable et un attrait qui ne dérougit pas. C'est donc pour aider les Albertains à mieux en comprendre les bases et la manière d'y investir que l'ASC a produit un guide coloré et facile à lire qui démystifie ces derniers, la législation en valeurs mobilières applicable, la façon de les acheter, de les vendre et de les conserver, les risques et les escroqueries connexes, ainsi que les facteurs à considérer avant tout investissement.



Influenceuse des médias sociaux faisant la promotion du guide sur les cryptomonnaies de l'ASC.

Parallèlement, elle a entrepris un programme ciblé de sensibilisation des investisseurs aux cryptoactifs avec des partenaires, dont des bibliothèques et des établissements d'enseignement postsecondaire à la grandeur de la province. Comme ce type de placements est un sujet populaire sur les réseaux sociaux, l'ASC a fait appel à des influenceurs en littératie financière et en investissements pour parler du guide, ainsi que des astuces qu'ils en ont

tirées, à leurs 45 000 abonnés. Cette campagne a généré 857 000 impressions, tous médias confondus (papier, télévision et radio).

Elle a également distribué des exemplaires imprimés de ce guide aux organismes partenaires œuvrant dans un éventail de collectivités.

CRYPTOACTIFS : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET COMMENT PRÉVENIR LA FRAUDE

LA CVMO LANCE UN MICROSITE SUR LES CRYPTOACTIFS

Les cryptoactifs ont défrayé la chronique l'an dernier. D'où le nouveau site [Apprenez-en davantage sur les cryptoactifs](#), où les visiteurs peuvent apprendre leur fonctionnement, le rôle que joue la CVMO dans leur réglementation et la manière de vérifier l'inscription d'une plateforme. De 2021 à 2022, le Centre de renseignements et de contacts de la CVMO a vu augmenter de 262 % le nombre de plaintes liées aux cryptoactifs. Afin que les gens saisissent mieux les risques qu'ils représentent, le site contient des cas réels de fraude de même que l'article [Alerte à la fraude](#).



Le site Web [Apprenez-en davantage sur les cryptoactifs](#) de la CVMO contient de l'information impartiale sur les cryptoactifs, sur différentes plateformes de négociation et sur la fraude en la matière.

PLEINS FEUX SUR LES FRAUDES LIÉES AUX CRYPTOACTIFS

L'Autorité a reçu neuf fois plus de signalements de tentative de fraude liée aux cryptoactifs en 2021 qu'en 2020.

Aussi a-t-elle marqué le Mois de prévention de la fraude (mars 2022) par une vaste campagne menée sur TikTok, sur YouTube et sur divers sites Web dans le but de mettre les consommateurs en garde contre les offres d'investissement dans les médias sociaux, surtout celles concernant les cryptos.

Des messages de sensibilisation ont commencé à apparaître à la radio en avril 2022. Ils ont aussi été déployés sur Facebook et dans La Presse+, et affichés pendant six mois sur divers sites Web. Bien qu'utile pour tous les consommateurs, cette campagne ciblait les adultes âgés de 45 à 60 ans, soit le groupe qui communique le plus souvent avec l'Autorité à cet égard.

LA BONNE RECETTE... OU L'ART D'INVESTIR SOI-MÊME AVEC SUCCÈS

La pandémie a inauguré une nouvelle ère de l'investissement. Le nombre d'investisseurs individuels a bondi à l'échelle pancanadienne, et il en a été autant de ceux qui souhaitent investir eux-mêmes.

Pour la plupart, ce sont les hommes de la génération du millénaire qui optent pour des placements autogérés. Afin de gagner l'attention de ce public notoirement difficile à atteindre, la FCNB a élaboré une campagne véhiculant des messages inspirés de leurs intérêts et réalités.

Novembre 2001 a donc marqué le lancement de *La Bonne Recette*, une campagne numérique de trois mois mettant en vedette un maître brasseur auquel il était facile de

s'identifier et qui avait appris à la dure que, tout comme dans son art, créer un bon portefeuille passe par la bonne recette. La campagne mettait en scène des sujets et des tendances de l'heure – par exemple suivre la foule, la commercialisation à paliers multiples et les cryptos – et renforçait l'idée qu'investir dans ces ingrédients est synonyme de « recette menant au désastre ».

Cette campagne a circulé sur plusieurs plateformes de médias sociaux, y compris TikTok – une première pour la FCNB.

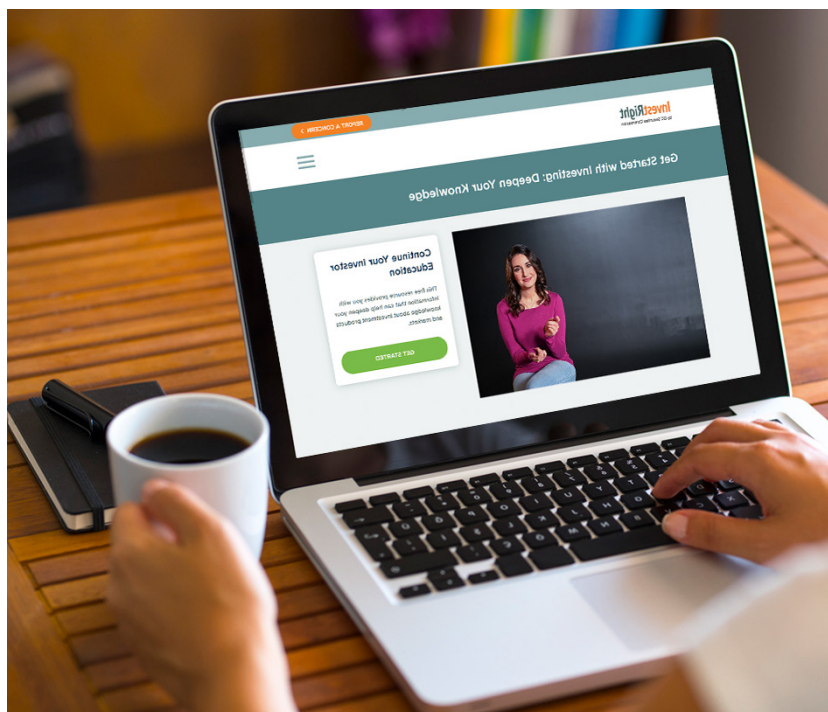


La FCNB a lancé *La Bonne Recette*, une nouvelle campagne novatrice ciblant les millénariaux qui optent pour l'autogestion de leur argent.

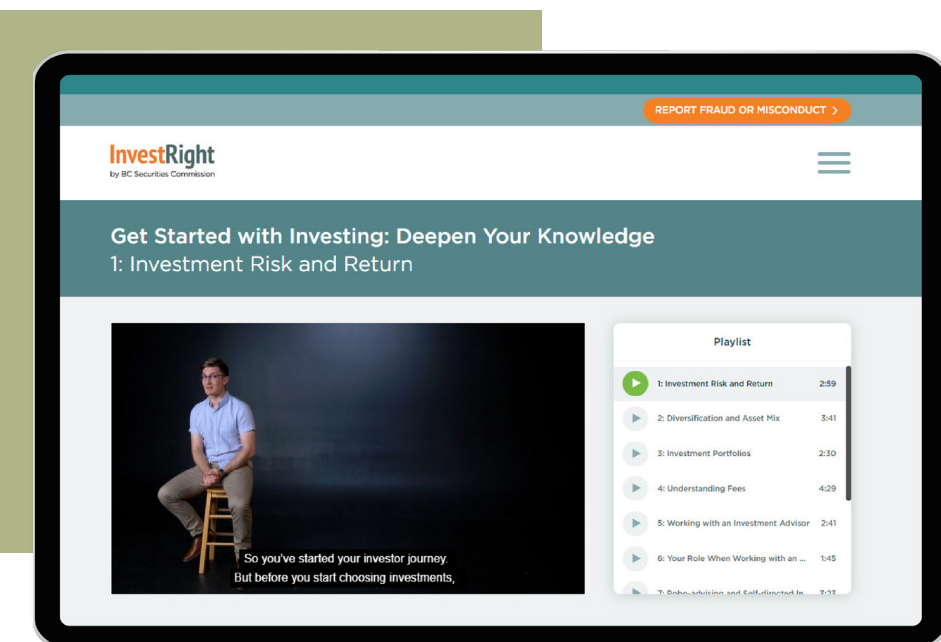
UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR APPROFONDIR LES CONNAISSANCES EN INVESTISSEMENT DES BRITANNO-COLOMBIENS

Pour aider les Britanno-Colombiens à comprendre des notions d'investissement plus poussées, la BCSC a ajouté un ensemble de vidéos à sa ressource *Get Started with Investing*.

Ils peuvent ainsi accéder gratuitement à la série *Get Started with Investing: Deepen Your Knowledge* sur [InvestRight.org](https://investright.org). Après le succès remporté par *Get Started with Investing: The Basics*, la BCSC a cherché à savoir quels autres sujets étaient susceptibles de les intéresser. Les nouvelles vidéos s'inscrivent donc dans la continuité des précédentes et traitent de concepts comme la diversification, les frais de placement et les stratégies de gestion financière.



La série de vidéos *Get Started with Investing: Deepen Your Knowledge* de la BCSC approfondit les notions présentées dans celle de 2019 intitulée *Get Started with Investing: The Basics*.



La série *Get Started with Investing: Deepen Your Knowledge* comprend 12 vidéos qui abordent entre autres la diversification et les tendances d'investissement.

Get Started with Investing: Deepen Your Knowledge a été lancée en octobre 2021 à l'occasion du Mois de l'éducation des investisseurs et a fait l'objet d'une campagne numérique. Afin de joindre davantage de jeunes investisseurs, elle a été ajoutée au matériel didactique fourni par l'organisme Junior Achievement British Columbia (JABC) aux enseignants et aux étudiants qui participent à son programme *Investment Strategies*.

LES MÉDIAS SOCIAUX TOUJOURS AU CŒUR DE LA SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS

L'AUTORITÉ MET EN GARDE CONTRE LES RISQUES ASSOCIÉS AUX CRYPTOACTIFS SUR PLUSIEURS RÉSEAUX

L'Autorité a diffusé sur les médias sociaux des messages de prévention qui orientaient le lecteur vers sa [page de prévention des fraudes liées aux cryptoactifs](#) comportant de l'information sur les stratagèmes frauduleux les plus courants liés aux cryptoactifs, ainsi que neuf conseils pour aider les consommateurs à déceler et à éviter la fraude financière. Certains messages renfermaient en outre un lien vers le [Registre des entreprises et des individus autorisés à exercer](#) afin d'encourager les consommateurs à vérifier l'inscription avant d'investir.

L'Autorité a partagé ce contenu sur [Facebook](#), [Twitter](#), [YouTube](#) et [LinkedIn](#).

Dans la foulée du succès de la campagne numérique de sensibilisation lancée en octobre 2021 sur TikTok et YouTube, l'Autorité a procédé à sa deuxième phase, de février à la fin mars 2022, qui visait spécifiquement les jeunes Québécois de 18 à 25 ans. L'objectif était de les informer de deux risques associés à l'acquisition de cryptoactifs : la [fraude](#) et la [forte volatilité](#).



Sur les médias sociaux, l'Autorité sensibilise les jeunes aux risques associés à l'acquisition de cryptoactifs.

NOUVEAU PROJET POUR LA CVMO APRÈS SON SUCCÈS SUR TWITTER

Le Bureau des investisseurs de la CVMO a tenu des séances de clavardage fructueuses sur Twitter avec des représentants de la police, d'organismes de réglementation partenaires et d'organismes communautaires et sectoriels. L'une de ces séances lors du Mois de l'éducation des investisseurs portait sur la protection de ces derniers et des consommateurs. Les gazouillis ont été vus à quatre millions de reprises et ont suscité maintes réactions, notamment un gazouillis du ministre des Finances de l'Ontario et un partage par le Bureau du surintendant des institutions financières. Le compte Twitter consacré à la campagne

de sensibilisation des investisseurs de la CVMO, [@smarter_money](#), est suivi par plus de 15 000 abonnés, soit une augmentation de 90 % depuis le début de l'exercice.

Par ailleurs, pour atteindre un public plus large, y compris les jeunes, le Bureau des investisseurs de la CVMO a ouvert un compte Instagram, [@GetSmarterAboutMoney](#), qui aidera la Commission à transmettre des messages de sensibilisation et de protection contre la fraude là où les investisseurs vont chercher de l'information financière.

AU MANITOBA, UN BALADO POUR PERCER LES IMPÉNÉTRABLES SECRETS DES FRAUDEURS

Selon le Centre antifraude du Canada, plus de 100 000 Canadiens ont été victimes de fraude en 2021, avec des pertes totalisant 380 millions de dollars, soit plus du double qu'en 2020 (160 millions de dollars).

Dans un nouvel effort pour s'attaquer à ces chiffres troublants, la CVMM a eu recours à une approche novatrice en matière de sensibilisation à la fraude : la création d'un balado visant à aider à la détecter avant qu'il ne soit trop tard.

Lors du mois de la prévention de la fraude au Canada, elle a donc lancé le 1^{er} mars 2022 un balado sur la fraude d'investissement en sept épisodes intitulé *Time To Call Out Fraud* (Il est temps de dénoncer les fraudes), dans le but de démystifier les techniques qu'utilisent les escrocs. Ce tout premier balado d'une autorité de réglementation en valeurs mobilières nord-américaine donne la parole à des experts d'un peu partout au Canada ainsi qu'à des victimes

ayant eu le courage de raconter leur mésaventure. Autre élément novateur : ses épisodes présentent des extraits de conversations authentiques entre enquêteurs et fraudeurs.

Le balado jette la lumière sur cet important sujet afin de présenter les faits et de briser les préjugés entourant la fraude. Souvent, les personnes flouées ne le signalent pas aux autorités par honte de s'être fait duper, sans savoir que nombre de gens intelligents tombent dans des pièges similaires.

Il est accessible dès maintenant en anglais sur le site FinancesAviséesManitoba.ca.

Le balado *Time To Call Out Fraud* plonge les auditeurs au cœur d'un monde interlope qui peut exploiter les vulnérabilités des investisseurs, quels que soient leur âge ou leur expérience de placement. Avec l'apport d'autorités d'application de la loi, de professionnels de la finance et de psychologues, les auditeurs y prendront connaissance des faits nouveaux entourant les arnaques liées à la cryptomonnaie, les escroqueries sur les médias sociaux de même que les fraudes « sentimentales », en plus de découvrir les signes d'alerte et les tactiques de plus en plus raffinées qu'emploient les malveillants pour gagner la confiance des investisseurs dans le dessein d'en abuser. Laura Tamblyn Watts, présidente et chef de la direction de CanAge, Jake van der Laan, directeur de l'informatique à la FCNB, et Jason Roy, enquêteur principal à la CVMM, ne sont que quelques-uns des invités qui y prennent la parole.

Dans les deux premiers mois de son lancement, le balado a été téléchargé plus de 1 100 fois et il continue d'attirer un public plus vaste chaque semaine. La CVMM en prépare déjà une deuxième saison axée sur les jeunes investisseurs.

Ce balado est accessible sur Spotify, sur YouTube et sur toutes les plateformes populaires de baladodiffusion. On peut aussi l'écouter en continu directement sur le site Web de sensibilisation des investisseurs de la CVMM, FinancesAviséesManitoba.ca.



Promotion sur Instagram du premier épisode du balado *Time To Call Out Fraud: It Starts with a Call*

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ ET ÉLIMINATION DES BARRIÈRES

LA FCNB ABAT LES BARRIÈRES FINANCIÈRES POUR LES FEMMES

À l'occasion du mois de la littératie financière et afin de mieux comprendre les marchés moins bien servis de la province, la FCNB a entrepris un projet de recherche pour en savoir davantage sur les besoins en matière de littératie financière des Néo-Brunswickoises. En effet, il ressort des études que celles-ci continuent de se heurter à des barrières systémiques et sociétales à la résilience financière, ce qui est d'autant plus vrai après la pandémie. Le projet a donc pour objectifs de comprendre leurs défis et d'obtenir des commentaires sur la qualité des programmes en place. À cette fin, la FCNB a coanimé un entretien sur la résilience financière et sur les défis à surmonter : *Résilience financière de femmes : À quand un système repensé selon le genre?*

SOUTIEN AUX FEMMES ATTEINTES DE MALADIES GRAVES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

Avec le soutien de l'Autorité, Relais-femmes a développé un site Web destiné aux personnes atteintes de maladies graves, plus particulièrement les femmes, et aux organismes leur offrant de l'assistance. Le contenu qui y est proposé aide notamment les personnes vulnérables à assurer leur sécurité financière, à mettre leurs dossiers en ordre, à remplacer leur revenu et à comprendre leurs droits. Y figurent également un guide financier en cas de maladie grave ainsi que des capsules vidéo faisant témoigner des personnes ayant subi d'importants préjudices financiers.

TROUSSE FINANCIÈRE POUR PERSONNES AUTISTES

Ce projet réalisé par Autisme Québec avec le financement de l'Autorité répond aux besoins d'éducation financière des personnes autistes, dont ne tiennent actuellement pas compte les outils de finances personnelles. Il a pris la forme d'une série de vingt fiches d'éducation financière rédigées en langage simple à l'intention des personnes autistes qui aspirent à une autonomie financière, ainsi que de quatre capsules vidéo d'éducation financière élémentaire.



La FCNB a coanimé un entretien afin de mieux comprendre la vulnérabilité financière des Néo-Brunswickoises.

MULTIPLICATION DES RESSOURCES EN FRANÇAIS

Le populaire bulletin de la CVMO, *Investor News*, compte plus de 17 500 abonnés anglophones. Depuis août 2021, le Bureau des investisseurs en diffuse une version française. Ainsi, les abonnés peuvent maintenant y lire à point nommé des articles, des nouveautés réglementaires, des mises en garde destinées aux investisseurs et plus encore dans les deux langues officielles. La campagne d'abonnement lancée sur Facebook, qui visait à accroître le lectorat franco-ontarien, a attiré 546 nouveaux abonnés.

RESSOURCES ET OUTILS CIBLÉS



INVESTISSEMENT DANS LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

La CVMO a ajouté de nouvelles ressources ciblées à Gérezmieuxvotreargent.ca, son site Web destiné aux consommateurs qui reçoit des millions de visites chaque année. Ainsi, quiconque souhaite choisir des placements qui cadrant avec ses priorités peut désormais se rendre sur la plateforme d'Investissement dans les enjeux ESG. Celle-ci contient des articles utiles expliquant ce qu'est l'investissement dans de tels enjeux de même que les autres facteurs à examiner, et un article sur l'écoblanchiment pour aider les investisseurs à faire des choix éclairés.

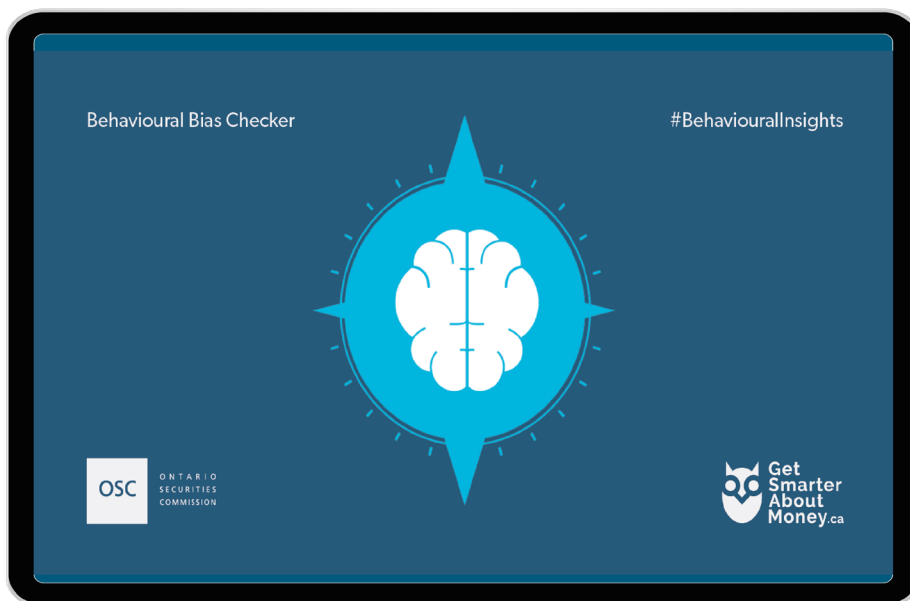
Par ailleurs, l'Autorité a ajouté une nouvelle page Web consacrée aux enjeux ESG qui présente les questions à se poser sur les crédits carbone et sur d'autres concepts liés, accompagnées de réponses.

La plateforme ESG de la CVMO traite d'importants sujets comme l'écoblanchiment et des termes couramment utilisés dans le contexte des enjeux ESG.

DE MEILLEURS OUTILS POUR LES INVESTISSEURS ET LES PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES

La CVMO a aussi lancé une plateforme nommée *Exploiter une petite entreprise* en vue de rehausser les connaissances financières des propriétaires d'entreprises, ce qui est d'autant plus important alors que les contrecoups de la pandémie continuent de se faire sentir. On y trouve des articles sur l'investissement, sur l'épargne-retraite et sur la gestion des liquidités.

Le Bureau des investisseurs élargit par ailleurs son offre de ressources didactiques. Son nouvel outil de vérification des biais comportementaux permet de mieux comprendre ce qui influence les décisions, et sa nouvelle série de vidéos Litfin 101 enseigne aux investisseurs les notions de base relatives aux actions, aux obligations et aux FNB.



L'outil de vérification des biais comportementaux de la CVMO aide les Ontariens à comprendre ceux qui influencent leurs décisions.

L'AUTORITÉ PILOTE DES INITIATIVES SPÉCIALES ET DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

PROGRAMME DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES EN ÉDUCATION FINANCIÈRE, SENSIBILISATION ET RECHERCHE

Le Programme de partenariats stratégiques en éducation financière, sensibilisation et recherche a comme principal objectif le développement de partenariats ou le soutien à des projets ou initiatives novateurs qui répondent à des enjeux actuels ou émergents, ainsi qu'à des besoins spécifiques liés à la mission de l'Autorité.

Les projets doivent contribuer à la réalisation de la mission de l'Autorité ou de ses visées en matière de sensibilisation et d'éducation financière. Le programme est également axé sur la mise sur pied ou le développement, à l'initiative ou non de l'Autorité, de projets à fort impact ou structurants.

CHAIRE DE RECHERCHE FINTECH AMF-FINANCE MONTRÉAL

Dans le cadre de cette entente, l'Autorité accorde un soutien financier à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour le projet de Chaire de recherche Fintech AMF-Finance Montréal. Cette chaire vise la création d'une unité de recherche multidisciplinaire et interuniversitaire qui développera des connaissances de pointe fondamentales et pratiques sur les enjeux et les impacts des innovations technologiques dans le secteur financier, les fintechs. Elle est structurée de manière à assurer la participation des meilleurs spécialistes dans le domaine provenant de toutes les universités québécoises. Le soutien financier de l'Autorité consiste en une somme de 1 000 000 \$ versée sur une période de cinq ans. Finance Montréal appuie aussi ce projet à hauteur 1 000 000 \$ sur cinq ans.



Cinquième édition de la Semaine mondiale des investisseurs de l'OICV.

PROGRAMME ÉDUCATIF FINÉCOLAB

Selon cette entente, l'Autorité accorde un soutien financier au CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) pour FinÉcoLab, un programme d'initiation aux concepts économiques et financiers. Ce programme s'adresse principalement aux élèves du secondaire et du Cégep. L'appui de l'Autorité permettra de mettre à jour le programme, de le rendre bilingue et d'en faire la promotion au sein du réseau québécois de l'enseignement. La contribution de l'Autorité consiste en une somme de près de 247 000 \$ versée sur une période de cinq ans.

VICE-PRÉSIDENTIE DU COMITÉ DE L'OICV SUR LES INVESTISSEURS INDIVIDUELS

L'Autorité assume la vice-présidence du Comité éducation/protection des investisseurs de l'OICV, qui est voué à la sensibilisation ainsi qu'à la protection des investisseurs et compte des membres provenant de plus de quarante pays répartis sur tous les continents. Elle s'est en outre associée à la FINRA (États-Unis) et à la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni pour diriger un chantier nommé *Investor Behaviour and Investor Education in Times of Turmoil: Lessons Learned from the COVID-19 Pandemic*.

Par ailleurs, à l'occasion de la cinquième édition de la Semaine mondiale des investisseurs de l'OICV, l'Autorité a organisé un webinaire mené par un groupe d'experts international et intitulé *The recent stock market investment frenzy: is COVID-19 the only main factor to consider? How investor education can be effective in a context marked by new apps, new generation of investors, gamification and changes in behavior?*. Ce webinaire réunissait des conférenciers de la World Federation of Exchanges ainsi que d'organismes de réglementation de l'Italie, des États-Unis, de Hong Kong, de la Nouvelle-Zélande et du Canada.

GUIDE POUR LA GESTION DES INVESTISSEMENTS

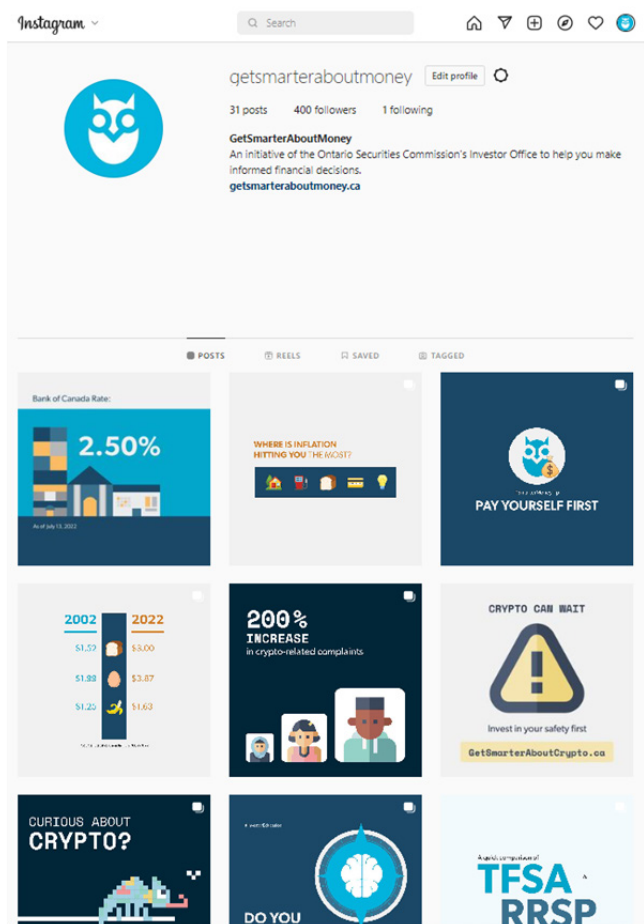
La BCSC a publié un nouveau guide de l'investisseur dans le but d'aider les investisseurs à comprendre les options qui s'offrent à eux pour gérer leur argent. Ce guide survole les rudiments de la collaboration avec un conseiller en placement inscrit, l'utilisation de robots-conseillers de même que l'investissement autonome. Il souligne également les réformes axées sur le client, définit ce qu'est un investisseur vulnérable et décrit l'initiative des ACVM relative à la personne de confiance. L'un de ses principaux éléments est le formulaire de désignation de la personne de confiance que l'investisseur peut remplir en ligne et transmettre à ses conseillers inscrits et à ses personnes de confiance.



INVESTOR GUIDE: MANAGING YOUR INVESTMENTS

InvestRight
by BC Securities Commission

Le nouveau guide de l'investisseur de la BCSC peut aider les investisseurs à apprendre à gérer leur argent et à nommer une personne de confiance pour leurs comptes de placement.



Rendre les ressources accessibles par différentes plateformes de médias sociaux est une composante clé de la stratégie de la CVMO en matière de sensibilisation des investisseurs et de médias sociaux.

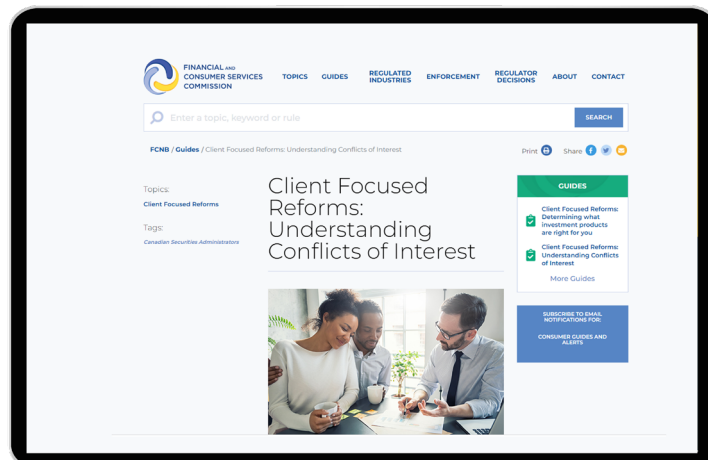
LA « NOUVELLE NORMALITÉ » : ÉVÉNEMENTS EN LIGNE ET EN PERSONNE DANS LE CONTEXTE ONTARIEN POST-PANDÉMIE

S'adaptant à la nouvelle normalité, la CVMO a offert 112 événements La CVMO au sein de la collectivité en ligne et en personne. Le programme de sensibilisation des investisseurs démocratise son mandat de réglementation. Son personnel s'est rendu dans les collectivités de la province pour parler aux gens de la façon de prendre des décisions financières éclairées, d'éviter la fraude en matière d'investissement et de comprendre la réglementation en vigueur. Il a répondu à des questions et a reçu des commentaires qui ont servi à éclairer la CVMO sur les préoccupations des investisseurs.

La CVMO a également tenu quatre assemblées publiques téléphoniques auxquelles ont participé des milliers d'investisseurs dans le confort de leur foyer. Le personnel de la CVMO "y a fourni des renseignements, répondu aux questions et mené des sondages en direct pendant une heure.

LE CLIENT AVANT TOUT – ACCROÎTRE LA PROTECTION DES INVESTISSEURS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pendant le Mois de l'éducation des investisseurs, la FCNB a focalisé ses activités de sensibilisation sur la compréhension qu'ont les investisseurs individuels des réformes axées sur le client et de la façon dont elles améliorent la protection des investisseurs au Canada. À cette fin, elle a élaboré deux guides en ligne – Les réformes axées sur le client : Comprendre les conflits d'intérêts et Les réformes axées sur le client : trouver les bons produits de placement pour vous – en plus de lancer une campagne sociomédiatique invitant les investisseurs à en apprendre davantage sur le sujet.



Les réformes axées sur le client : Comprendre les conflits d'intérêts et Les réformes axées sur le client : trouver les bons produits de placement pour vous

LE PROGRAMME DES CDEC FAIT PEAU NEUVE

En 2021, la FCNB a remodelé son programme des corporations et coopératives de développement économique communautaire (CDEC) afin d'en améliorer et d'en faciliter le processus de demande, notamment par l'ajout de ressources pour aider les utilisateurs à présenter une demande, dont un document d'offre

remplissable et deux vidéos informatives. En vue de faire connaître le programme aux Néo-Brunswickois, elle a aussi organisé un webinaire qui traite de ce dernier, de ses avantages pour les intervenants et des mises à jour apportées au document d'offre.

RAISING CAPITAL?

Changes have been made to simplify the process to apply for the CEDC program.

LEARN MORE



CHERCHEZ-VOUS À MOBILISER DES FONDS?

Nous avons simplifié le processus de demande du programme des CDEC.

POUR PLUS D'INFORMATION



La FCNB déploie de nouvelles ressources pour améliorer le processus de demande du programme des CDEC.

SENSIBILISATION DES INVESTISSEURS AUX QUATRE COINS DU CANADA

COLLABORATION D'UN OCÉAN À L'AUTRE



L'Office of the Superintendent of Securities de l'Île-du-Prince-Édouard, le Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon, le Bureau du surintendant des valeurs mobilières des Territoires du Nord-Ouest et le Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Nunavut ont continué de contribuer au retentissement des initiatives de sensibilisation des investisseurs partout au Canada. Les campagnes des ACVM en matière de sensibilisation des investisseurs visent principalement à aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées et à éviter la fraude en matière d'investissement. Nombre de ces autorités continuent de leur offrir des options de formation en mettant en ligne diverses ressources. Grâce au CSI, les autorités en valeurs mobilières provinciales et territoriales maintiennent une étroite collaboration qui garantit à tous un accès gratuit à des ressources et à des outils impartiaux d'information pour les investisseurs.



AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES

**LA SENSIBILISATION DES
INVESTISSEURS
AU CANADA EN 2022**

CSA/ACVM

Canadian Securities Administrators
Autorités canadiennes en valeurs mobilières